



Orange Business Services annonce l'évolution du « forfait fixes et mobiles » : une facture unique et des forfaits pour des appels illimités

Le forfait « fixes et mobiles » permet aux entreprises de simplifier la gestion et d'optimiser le budget de communication :

- pour tous les appels passés depuis les lignes fixes et les mobiles de l'entreprise vers les fixes et les mobiles en France métropolitaine ;
- pour les SMS émis en France métropolitaine depuis les mobiles de l'entreprise ;
- la tarification des appels est à la seconde et la facture s'ajuste automatiquement chaque mois à la consommation réelle.

Ce forfait bénéficie de 2 nouveautés :

- un contrat unique, une facture unique et un service clients unique, qui incluent désormais l'accès téléphonique fixe en plus du trafic fixes et mobiles. Il s'agit là d'une véritable simplification de la gestion des télécoms puisque les communications et les services sont regroupés sur une même facture. De même, les relations sont facilitées entre les clients et Orange grâce à un interlocuteur unique pour les questions commerciales ou d'après-vente.
- des services inclus et des appels illimités depuis les fixes comme depuis les mobiles en France métropolitaine, grâce à une gamme de 4 packs de services de 17 € à 41 € HT/mois, adaptés aux besoins des PME :
 - « le pack », un pack de services incluant l'option optima (permettant l'ajustement au plus proche de la consommation réelle), un suivi conso, le transfert d'appel, 17 € HT / mois / ligne fixe ou mobile
 - un pack « illimité interne », comprenant « le pack » ainsi qu'un forfait d'appels illimités internes à l'entreprise, 24 € HT / mois / ligne fixe ou mobile
 - un pack « illimité + » qui comprend : le pack « illimité interne » ainsi qu'un forfait d'appels illimités vers les fixes en France métropolitaine¹ de 8 h à 20 h du lundi au vendredi, 36 € HT / mois / ligne fixe ou mobile
 - un pack intégrant les avantages précédents et en plus : l'illimité vers les fixes de la zone Europe² et les fixes et mobiles au Canada et aux Etats-Unis¹, 41 € HT / mois / ligne fixe ou mobile

A propos d'Orange

¹ Hors appels vers les numéros courts et les numéros spéciaux

² Zone Europe : pays de l'Union Européenne (hors France et DOM), Norvège, Islande, Lichtenstein, Andorre et Suisse





Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. France Télécom sert plus de 170 millions de clients sur les cinq continents au 31 décembre 2007, dont les deux tiers sous la marque Orange. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 52,9 milliards d'euros en 2007. Au 31 décembre 2007, le Groupe comptait 109,6 millions de clients du mobile et 11,6 millions de clients ADSL.

Lancé en juin 2005, le programme NExT (Nouvelle Expérience des Télécommunications) permet au Groupe de poursuivre sa transformation d'opérateur intégré afin de faire de France Télécom l'opérateur de référence des nouveaux services de télécommunications en Europe. En 2006, Orange est ainsi devenue la marque unique du Groupe pour l'Internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Dans le même temps, Orange Business Services est devenue la marque des services offerts aux entreprises dans le monde. France Télécom est le troisième opérateur mobile et le premier fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et parmi les leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales. France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

La marque Orange et autres noms de services et de produits Orange cités dans ce communiqué sont des appellations commerciales appartenant à Orange Personal Communications Services Limited.

Contacts presse :

01 44 44 93 93 - Fabienne Moiteaux, fabienne.moiteaux@orange-ftgroup.com (presse généraliste)

01 44 37 62 62 - Corinne Hofer, corinne.hofer@orange-ftgroup.com (presse professionnelle)

